

ATIONS UNIES
ONSEIL
E SECURITE



Distr.
GENERAL

S/2041
15 mars 1951
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

LETTRE ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 8 MARS 1951, PAR LE
REPRESENTANT DES PAYS-BAS EN REPONSE A SON TELEGRAMME DU
14 JUILLET 1950 (S/1619), RELATIF AUX RESOLUTIONS ADOPTEES
PAR LE CONSEIL DE SECURITE LE 25 JUIN, LE 27 JUIN ET LE
7 JUILLET 1950 (S/1501, S/1511 et S/1588)

J'ai l'honneur de me référer à mon télégramme No. 3 du 7 septembre 1950, et de vous faire savoir, d'ordre de mon Gouvernement, que le Gouvernement néerlandais a décidé d'envoyer en Corée une unité composée d'environ 200 officiers et hommes de troupe de l'Armée royale néerlandaise; cette unité renforcera le bataillon néerlandais qui fait partie des forces terrestres des Nations Unies en Corée.

La contribution des Pays-Bas aux forces terrestres des Nations Unies en Corée s'élève donc maintenant à environ 900 officiers et hommes de troupe.

Un détachement avancé composé de 4 officiers et de 15 sous-officiers et soldats se rendra prochainement en Corée par avion; les 180 autres officiers et hommes de troupe partiront le 19 mars par la voie maritime.

J'ai également l'honneur de porter à votre connaissance que le lieutenant-colonel Eekhout a assumé, à compter du 1er mars, le commandement des forces terrestres néerlandaises en Corée, en remplacement du lieutenant-colonel Den Ouden, tué à l'ennemi le 12 février dernier.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

signé: D. J. von Balluseck

Son Excellence M. Trygve Lie
Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies,
Lake Success, Long Island, New-York